

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 24 (1936)
Heft: 98

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTES RENDUS

DEUX CAHIERS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE.

La Faculté de théologie de l'Université de Lausanne a publié en 1934 et 1935 deux nouveaux *Cahiers*, les numéros VI et VII de la série inaugurée il y a dix ans. Comme ceux qui les ont précédés, ces *Cahiers* comportent des travaux, des leçons, des discours des professeurs de la Faculté. Et l'intérêt est immense de pouvoir être ainsi tenu au courant des travaux, de l'enseignement, de la pensée de ces théologiens. La pensée des professeurs de théologie, chez nous, est souvent inconnue du public, leur enseignement sort peu des auditoires ; elle n'affronte pas volontiers l'opinion, semble-t-il, aussi pouvons-nous être reconnaissants aux professeurs de l'Université de Lausanne d'être sortis du secret des Facultés.

Le *Cahier* VII donne, en hommage à celui qui pendant six années occupa la chaire de Nouveau Testament à l'Université en même temps qu'à la Faculté libre, plusieurs études de notre inoubliable maître, M. René Guisan. Ces études s'ajoutent heureusement à celles qu'a publiées déjà la *Revue de théologie et de philosophie*, et nous avons maintenant ainsi quelques textes qui nous resteront et serviront à nous conserver l'esprit et la méthode d'un enseignement qui fut incomparablement riche, direct, érudit, nuancé, simple, enthousiaste et enthousiasmant.

Ce *Cahier* nous donne tout d'abord deux études proprement néo-testamentaires, dont la première se trouve, dans une pensée apparemment non fortuite, avoir été primitivement une leçon d'ouverture pour la Faculté libre de Lausanne. C'est la *Théorie paulinienne de l'Eglise* (1924). L'autre, *l'Histoire du Canon du Nouveau Testament*, est la leçon inaugurale de M. Guisan à l'Université (1928). Suivent les réflexions sur *Schleiermacher, la théologie et l'Eglise*, présentées lors de son installation comme professeur ordinaire en 1932, puis deux monographies inspirées par l'intérêt passionné que le professeur René Guisan portait à tout ce qui concernait l'histoire religieuse, ecclésiastique et théologique de notre pays et qui témoignent de l'intelligence exceptionnelle qu'il en avait : *La chaire de théologie systématique à l'Académie et à*

l'Université de Lausanne (1932) et *Le journal « Evangile et Liberté »* (1932). Ce sont là des leçons qui préparent le volume — encore à faire pour le XIX^e siècle — de l'Histoire de l'Eglise réformée du Pays de Vaud.

Avec la dernière conférence, *Le devoir présent et le devoir pressant* (1922), publiée tout d'abord par les *Cahiers protestants*, toutes ces études sont empreintes de cette parfaite indépendance de pensée, de cette probité intellectuelle en même temps que de cette très humble soumission aux vérités élémentaires de l'Evangile qui ont fait de René Guisan le soldat sans peur et sans reproche, incapable de ruser avec un texte biblique pour lui arracher un sens favorable à ses idées, indigné à la seule pensée de compromis intellectuels, de solutions hâtives ou faciles. Et c'est ce même esprit, à n'en pas douter, qui commanda le cheminement, l'évolution de sa pensée et de son enseignement.

Nous ne voulons pas manquer de mentionner encore les deux grandes lettres qui ouvrent le cahier, lettres échangées en 1928 entre M. Gabriel Chamorel et M. René Guisan, et qui sont comme la charte loyale et solennelle de la vérité et de la bienveillance interecclésiastiques dans le canton de Vaud.

Le *Cahier* VI nous apporte trois travaux, dont deux leçons d'ouverture de professeurs entrés en fonction ces dernières années. M. le professeur Gabriel Chamorel présente tout d'abord un travail préparé pour la Conférence pastorale et intitulé : *Une révision de notre liturgie est-elle désirable, et dans quel sens?* Profondément sensible au malaise que crée, depuis bien des années, la « question liturgique », l'auteur s'est efforcé de déterminer les causes de ce malaise et, après avoir rappelé l'esprit du culte réformé, de préciser les critères de tout renouveau liturgique, d'en marquer aussi les limites. Il fait à cette intention un examen loyal et sévère des déficits du culte de l'Eglise nationale vaudoise dans son évolution historique, qui en a accusé, dit-il, et aggravé le caractère pédagogique, le souci didactique, l'intellectualité et l'abstraction aux dépens de la mystique. Et, avec M. Robert Will, il réclame une révision de la liturgie telle que le culte réformé ne soit pas « tourné vers le fidèle plus que vers Dieu ».

C'est bien là, d'ailleurs, le sentiment et l'opinion, le besoin et le vœu général aujourd'hui. Mais nous restons toutefois préoccupé par une certaine ambiguïté des termes employés dans cette partie par l'auteur, ambiguïté des termes et des notions de communion avec Dieu, par exemple, ou de Vie, d'Esprit même, dont l'acception et le contour restent assez imprécis. C'est là d'ailleurs un reproche qu'on peut faire à M. Will lui-même. Cette imprécision ne peut pas être utile au renouveau liturgique.

M. le professeur Edmond Grin, dans sa leçon inaugurale de 1933, intitulée *Morale de la conscience et morale de la grâce*, a voulu confronter la théologie romande traditionnelle avec les mouvements théologiques qui aujourd'hui retiennent l'attention de notre génération. L'intérêt de cette monographie est surtout dans cette confrontation. Il est aussi dans l'esprit de cette confrontation, esprit d'équité et de sérénité que l'on ne trouve guère depuis

quelque temps chez tous les tenants des diverses positions en présence. M. Grin ne cache pas que la défense de la pensée théologique romande lui tient très à cœur, en raison de tout ce qu'elle représente pour lui qui la connaît bien et de tout ce qu'il a reçu d'elle qui l'a formé. Mais il s'efforce cependant de rendre justice à la protestation barthienne dans toute la mesure où il le peut et le doit. Il a tenté, en effet, un « essai de solution » qui est grandement suggestif. Dans quatre « remarques », il trace au moraliste chrétien une route raisonnable, donnant raison à la vérité propre des thèses différentes, marquant leur portée et leur signification, leur interdépendance et leur valeur complémentaire. Il est évident que l'Écriture seule, et non la conscience, nous a parlé du pardon de Dieu, nous l'a révélé. Et, d'autre part, il est évident que la conscience morale reste nécessaire pour guider le chrétien lui-même dans le chemin périlleux de la liberté, dit M. Grin. N'est-elle pas elle-même une grâce ? Le pardon est à l'origine de la loi qui s'impose à la conscience chrétienne, la loi d'amour. L'amour engendre sa loi. Et il serait également imprudent de ne construire la morale que sur la grâce ou que sur la conscience. La vérité évangélique exige qu'on construise donc non pas sur un seul pilier, mais sur deux : non pas morale de la conscience ou morale de la grâce, mais morale de la conscience et morale de la grâce. Là est l'unité de la morale chrétienne.

Nous nous demandons, toutefois, si M. Grin a suffisamment tenu compte de l'affirmation qu'il a faite lui-même, selon laquelle « la conscience morale doit être éclairée par la Parole de Dieu ». La conscience, en effet, ne s'éclaire, ne se comprend elle-même que par la grâce. Elle ne peut se connaître elle-même comme une grâce divine que par la Révélation. Et cela vaut pour toutes les âmes, dans leur infinie diversité. Karl Barth et Emil Brunner s'accordent parfaitement sur ce point. L'unité de la morale chrétienne est-elle bien où M. Grin la place ? Il écrit lui-même : « La morale de l'Esprit répond seule de façon complète. Faire le bien, l'homme (ici l'auteur se corrige), le chrétien le doit parce qu'il le peut, parce que les relations normales sont rétablies entre celui qui est le Père et ceux qui sont les enfants ». Cette petite correction, cette précision en passant nous paraissent hautement significatives.

Enfin M. le professeur Henri Germond a inauguré le 2 novembre 1933 son cours d'histoire des religions par une très importante et belle leçon sur le *Monothéisme primitif*. Il y rend compte des travaux et des débats qui depuis quelques années aboutissent à une réfutation très impressionnante et vigoureuse des thèses évolutionnistes. Il le fait d'une façon qui augure bien de son enseignement et qui le montre curieux des problèmes généraux autant que des problèmes particuliers de l'histoire des religions. Ces problèmes généraux sont bien les plus passionnants aujourd'hui et les plus essentiels toujours. Ils demandent, d'ailleurs, des recherches et des connaissances très diverses pour lesquelles M. Germond se montre particulièrement qualifié.

Georges FAVEZ

CHARLES SCHNETZLER, *Charles Monnard et son époque (1790-1865)*. Lausanne, Payot, 1934.

Il arrive, de nos jours encore, que des souhaits se réalisent. C'est ainsi qu'un mot de M. Pierre Kohler regrettant que Monnard n'ait pas encore eu d'historien a trouvé, grâce à M. le pasteur Charles Schnetzler, son accomplissement. Il en valait la peine. La figure de Monnard est de celles qu'on rencontre inévitablement quand on étudie l'histoire de la Suisse romande au XIX^e siècle, qu'il s'agisse de littérature, de politique ou de religion ; belle et grave figure qui commande le respect et qui fait désirer d'en savoir davantage. M. Schnetzler a eu la patience de réunir les documents nécessaires à son livre à Lausanne, à Berne, à Genève, voire même à Bonn où Monnard a fini ses jours. Outre les publications dont il donne une utile bibliographie, il a consulté les cours académiques et surtout la correspondance fort étendue et des papiers de famille.

Charles Monnard et son époque, le titre est judicieux, car la carrière de ce théologien, devenu à vingt-sept ans professeur de littérature française et qui le resta jusqu'à sa mort, est liée à l'histoire de son pays de la façon la plus étroite. Les études à Lausanne, au lendemain de la Révolution — l'enfant avait assisté à la prise de Berne en 1798 —, les débuts dans l'enseignement, l'attitude réservée à l'endroit du Réveil et l'intervention dans les débats sur la liberté religieuse, tout cela fait penser à la carrière parallèle d'un disciple bientôt ami de Monnard, Alexandre Vinet. Mais s'ils combattent le même combat avant et après 1830, les différences n'en sont pas moins frappantes. Monnard est avant tout homme politique et historien ; député au Grand Conseil vaudois, il contribue à la rédaction des lois sur l'enseignement, à la création de l'Ecole normale en 1833 ; député à la Diète, il joue un rôle de premier plan dans les affaires fédérales. Et lors même qu'il s'est retiré de l'Académie et de la vie publique, où triomphe son ancien collègue Druet, pour succéder au doyen Bridel dans l'église de Montreux, Monnard intervient encore en orateur dans les débats ecclésiastiques. Le discours qu'il prononça dans l'assemblée des pasteurs vaudois, le 11 novembre 1845, et qui contribua à la démission collective, est caractéristique de son attitude et de ses illusions. On voit ici le plus nettement la différence d'avec Vinet.

La vie de Monnard, consacrée au bien de son pays avec un entier désintéressement, est d'une admirable dignité ; l'homme n'est pas moins attachant ; les fragments, parfois trop fragmentaires, de ses lettres et de son agenda nous laissent pénétrer dans cette âme réservée, à la fois humble et fière. Le jeune professeur qui disait à trente ans : « Je ne saurai jamais rien », devait se montrer capable de donner à Bonn un véritable enseignement de littérature comparée. Et certains avertissements : « On a, dans notre pays, beaucoup trop rendu le christianisme ennemi de la joie et de tout divertis-

sement» (p. 247), certains retours sur le passé tout proche encore (p. 300 s.), font assez voir qu'il avait le cœur aussi large et humain que le jugement clairvoyant. Le « vieux Monnard », dont Sainte-Beuve rappelait en 1872 le caractère antique, méritait bien le monument que lui a élevé M. Schnetzler.

Henri MEYLAN

RENOUVIER ET SECRÉTAN, A PROPOS D'UNE LETTRE.

La *Revue philosophique* (janvier-février 1936) commence la publication de lettres de Charles Renouvier à Lionel Dauriac, dès 1878. On y trouvera des détails fort intéressants sur les destinées du néo-criticisme et de la *Critique philosophique* (à noter, p. 29, dans une lettre postérieure à 1886, le passage où Renouvier s'explique sur la fondation de la *Critique religieuse* et son succès éphémère auprès des pasteurs). Nous tenons à détacher d'une lettre du 4 mai 1879 (p. 10) ces quelques mots sur Secrétan, qui ne font d'ailleurs que confirmer ce que l'on savait déjà : « Je vous plains d'avoir à faire à la psychophysique. Je ne connais pas de sujet plus ingrat. Ces psychophysiciens pataugent. Ils n'ont jamais répondu pertinemment à la critique de l'anonyme de la Revue Baillière. Pour Secrétan, c'est autre chose. J'ai la plus haute estime pour ses ouvrages, en les appréciant d'ailleurs à peu près comme vous. Il n'a pas la renommée qu'il mérite — en France. Comme philosophie spéculatif et constructeur, je ne vois que lui de sérieux. M. Vacherot ne l'est pas. Les professeurs et académiciens sont des érudits..., des sceptiques au demeurant, en matière de grande construction. Ravaisson, que j'excepte, est trop purement péripatéticien et un peu vague... »

LAUSANNE — IMPRIMERIE LA CONCORDE
